



Copropriété horizontale ou indivision

Par **Yves1970**, le **12/02/2013** à **06:41**

Bonjour, j'ai acheté il y a 15 ans une maison jumelée sur un terrain de 4 parcelles numérotées et divisée entre mon voisin et moi Nous n'avons pas de parties communes et aujourd'hui je souhaite vendre cette maison achetée en copropriété. Le problème est que mon acheteur potentiel ne veut pas acheter un bien en indivision ni en copropriété. Qu'elle est la solution ?
Merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **12/02/2013** à **09:51**

bjr, vous avez au moins une partie commune, c'est le terrain sur lequel sont construites les 4 maisons.
la solution c'est de sortir de la copropriété horizontale mais ce n'est pas facile.
il faut trouver un autre acquéreur qui n'ait pas cette prévention (justifiée) à l'égard de la copropriété horizontale.
cdt

Par **Yves1970**, le **12/02/2013** à **11:29**

Je me suis mal expliqué , il n'y a que 2 maisons sans parties communes et celles ci sont bâties sur 4 parcelles cadastrées et divisées en quote part ...
Mon acquéreur potentiel ne veut acheter qu'en propriété pleine. Comment faire ?

Par **amajuris**, le **12/02/2013** à **12:07**

donc les 4 parcelles sont en indivision avec l'autre propriétaire donc chaque maison est construite sur un terrain indivis dont l'autre indivisaire est l'autre propriétaire de la maison. rnil faut donc supprimer l'indivision en transformant les 4 parcelles en 2 parcelles indépendantes. rnsans connaître la configuration des parcelles par rapport à l'implantation des maisons difficile d' être plus précis. rnde toute façon, tout ceci requiert l'accord de l'autre indivisaire et doit se faire par acte notarié avant de procéder à la vente de votre bien. rncdt

Par **Yves1970**, le **12/02/2013 à 12:30**

Merci pour votre réponse , je pense qu'il faut aussi un géomètre expert pour le nouveau bornage

Par **Yves1970**, le **12/02/2013 à 12:31**

Merci pour votre réponse , je pense qu'il faut aussi un géomètre expert pour le nouveau bornage par contre je ne connais pas le coût des frais de notaire , si vous avez une fourchette de prix concernant cette affaire ..